

Réf: Dossier 298393

Avis de constitution

SOCIETE « EXPRESS TRADING QC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHU, Lot 46, Ilot 07

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPRESS TRADING QC »

Objet :

- Vente de matériels de plomberie,
- Electricité et tous autres rentrant dans la construction ;
- Location de chaises, tréteaux et vaisselles ;
- Vente de fournitures de bureaux et accessoires

;

- Apporteur d'Affaires
- Vente de sacheries diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHU, Lot 46, Ilot 07

Dirigeant(s) Mme KOUAME FLEUR YENI ÉPOUSE ABDOU
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01437 du 28/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17281/GTCA/RC/2024 du 28/03/2024

